



LE DÉPARTEMENT

**Catherine CHAPPUIS**  
Conseillère Départementale  
**Albert DARVEY**  
Conseiller Départemental  
Canton Saint Alban-Leyse

Association Bio Bauges  
La Madelaine  
73240 Lescheraines

CC/AD/EA

Madame, Monsieur,

Nous vous exprimons tout notre soutien dans cette période de crise sanitaire et restons à votre disposition.

Lors de la Commission Permanente du Conseil Départemental qui s'est déroulée ce vendredi 17 avril 2020, nous avons adopté divers rapports dont un intéressant l'Association Bio Bauges pris au titre Europe.

C'est dans le cadre du programme de développement rural Leader de coopération 2014/2020 et plus particulièrement pour la promotion des producteurs et des produits du territoire porté par l'association Bio Bauges, que l'assemblée départementale a décidé de vous octroyer une subvention d'un montant de **2 773,80€**.

Vous souhaitant bonne réception de cette information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Catherine CHAPPUIS

Albert DARVEY

Lescheraines, Barby, le 17 avril 2020

**EUROPE**  
 Programme de développement rural Leader Bauges, Chartreuse et Maurienne - Programme de coopération 2014-2020 - Aides spécifiques  
 \*  
 Rapport du Président  
 \*

**Exposé des motifs :**

Lors de sa séance du 3 février 2014, le Conseil départemental a notamment approuvé la participation du Département de la Savoie au titre des programmes européens 2014-2020 concernant le territoire départemental et donné délégation à la Commission permanente pour arrêter, sur proposition du groupe montagne et affaires européennes, les modalités d'intervention du Département. Cette délégation à la Commission permanente a été renouvelée par le Conseil départemental lors de sa séance du 2 avril 2015.

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL LEADER**

Lors de sa séance du 21 février 2020, le Conseil départemental a inscrit au budget primitif les crédits nécessaires d'un montant de 100 000 € pour accompagner les acteurs savoyards, au titre de la programmation Leader 2014-2020.  
 Dans le cadre de ces programmes, le Département est sollicité pour l'attribution des aides suivantes pour un montant total de 34 595,87 €.

▪ **Au titre du programme Leader Bauges**

Projet : Animation/gestion 2019-2021 du programme Leader porté par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (dossier 2019-02164)

Cout du projet(TTC) : ..... 118 833,32 €  
 Département crédits spécifiques : ..... 13 071,72 €  
 FEADER (1) attendu : ..... 6 535,86 €  
 Département de de la Haute Savoie : ..... 95 067,05 €  
 Autofinancement : ..... 4 159,19 €

Projet : Promotion des producteurs et des produits du territoire porté par l'association Bio Bauges – 73340 LESCHERAINES (dossier 2020-00029)

Cout du projet(TTC) : ..... 23 115,00 €  
 Département crédits spécifiques : ..... 2 773,80 €  
 FEADER (1) attendu : ..... 11 095,20 €  
 Autofinancement : ..... 9 246,00 €



■ Au titre du programme Leader Chartreuse

Projet : Coopération dans la cadre de la mise en œuvre de l'opération « Ciel Etoilé », porté par le Parc Naturel Régional de Chartreuse – 38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE (dossier 2019-02466)

Cout du projet(TTC) : ..... 21 217 €  
Département crédits spécifiques : ..... 4 200 €  
FEADER (I) attendu : ..... 10 017 €  
Région Auvergne-Rhône-Alpes : ..... 7 000 €

Projet : Mise en place d'une stratégie de communication et de marketing porté par le Coopérative Laitière des Entremonts – 73670 ENTREMONT le VIEUX (dossier 2020-00038)

Cout du projet(HT) : ..... 68 205,60 €  
Département crédits spécifiques : ..... 5 338,00 €  
Département de l'Isère : ..... 2 847,00 €  
FEADER (I) attendu : ..... 32 738,36 €  
Autofinancement : ..... 27 282,24 €

■ Au titre du programme Leader Maurienne

Projet : Développement de la production fromagère et commercialisation en circuits courts porté par le GAEC Les Fromages de Montdenis – 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS (dossier 2020-00015)

Cout du projet(HT) : ..... 6 470,33 €  
Département crédits spécifiques : ..... 776,44 €  
FEADER (I) attendu : ..... 3 105,76 €  
Autofinancement : ..... 2 588,13 €

Projet : Equipements et travaux pour la production de miel porté par le Rucher de Noé – 73660 SAINT REMY DE MAURIENNE (dossier 2020-00016)

Cout du projet(HT) : ..... 44 906,35 €  
Département crédits spécifiques : ..... 5 388,76 €  
FEADER (I) attendu : ..... 21 555,05 €  
Autofinancement : ..... 17 962,54 €

Projet : Aide à l'installation agricole pour la production de plantes aromatiques et médicinales – porté par L'herbier de la Vanoise - 73500 VILLARODIN BOURGET (dossier 2020-00017)

Cout du projet(HT) : ..... 9 887,08 €  
Département crédits spécifiques : ..... 1 186,45 €  
FEADER (I) attendu : ..... 4 745,80 €  
Autofinancement : ..... 3 954,83 €

Projet : Equipements de la cuisine du refuge de Bellecombe porté par Célia JACQUEMMOZ – 73500 VAL CENIS TERMIGNON (dossier 2020-00321)

Cout du projet(HT) : ..... 15 505,83 €  
 Département crédits spécifiques : ..... 1 860,70 €  
 FEADER (1) attendu : ..... 7 442,80 €  
 Autofinancement : ..... 6 202,33 €

(1) FEADER = Fonds européen agricole pour le développement rural

Ces projets ont reçu un avis favorable des membres du groupe de travail montagne et affaires européennes lors de la réunion du 6 septembre 2019 et par consultation écrite du 6 février 2020.

**PROGRAMME DE COOPERATION 2014-2020 : PARTICIPATION FINANCIERE A L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT BOIS DANS LE CADRE DE LA PRESIDENCE FRANCAISE DE LA SUERA**

La Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA) implique 7 Etats et près de 50 régions. Pour ces territoires, les Alpes avec leurs zones de piémonts et de plaines représentent un atout et un enjeu spécifiques.

Très exposé aux conséquences du changement climatique, le massif alpin a besoin de réponses rapides. Tourisme, biodiversité, agriculture, mobilité, énergie..., la SUERA encourage les démarches innovantes adaptées aux problématiques de montagne.

La France assure la présidence de l'Union Européenne pour la Région Alpine (SUERA) de janvier à décembre 2020.

Cette présidence est une opportunité inédite pour plaider en faveur de la prise en compte des enjeux alpins dans le cadre de la prochaine écriture des futurs programmes européens relevant de la politique de cohésion. La SUERA doit en outre permettre de fédérer les territoires alpins autour d'axes thématiques stratégiques, d'enjeux et d'actions concrètes.

Dans le cadre de la Présidence Française de la SUERA, les Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes sont missionnées par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires Alpes (anciennement CGET) et le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes pour organiser une manifestation européenne sur la filière forêt-bois.

Celle si se déroulera à Aix-les-Bains les 2 et 3 avril prochain (au Palais des Congrès) en présence de près d'une centaine de participants dont de nombreux experts internationaux et sera suivie de visites de terrain (parcours dans les Bauges et en Charentaise).

Cette manifestation s'inscrit comme un événement majeur pour la stratégie forestière à l'échelle des Alpes françaises et permettra de mettre en valeur l'implication des acteurs locaux dans les projets européens sur la forêt et le matériau bois, mais aussi les actions soutenues par le Département sur les territoires des PNR du massif des Bauges et de la Charentaise

Projet : Evènement Bois dans le cadre de la présidence française de la Suera - 2 et 3 avril prochain - Aix-les-bains - Palais des congrès

Cout du projet(HT) : ..... 31 300 €  
 Département crédits spécifiques : ..... 10 000 €  
 Région AURA : ..... 7 000 €  
 Agence AURA énergie environnement (AURABE) : ..... 12 000 €  
 Autofinancement : ..... 2 300 €



Ce projet a reçu un avis favorable des membres du groupe de travail montagne et affaires européennes lors de la consultation écrite du 6 février 2020 conformément au barème applicable aux subventions départementales attribuées pour l'organisation de manifestations (délibération du 15 octobre 2012).

**Proposition de décision :**

Il est proposé à la Commission permanente, conformément à la délégation reçue du Conseil départemental le 2 avril 2015, d'attribuer les subventions suivantes :

- 13 071,72 € au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges pour le projet « Animation/gestion 2019-2021 du programme Leader Bauges »,
- 2 773,80 € à l'association Bio Bauges pour le projet « Promotion des producteurs et des produits du territoire »,
- 4 200 € au Parc Naturel Régional de Chartreuse pour le projet « Coopération dans la cadre de la mise en œuvre de l'opération Ciel Etoilé »,
- 5 338 € à la Coopérative Laitière des Entremonts pour le projet « Mise en place d'une stratégie de communication et de marketing »,
- 776,44 € au GAEC Les Fromages de Montdenis pour le projet « Développement de la production fromagère et commercialisation en circuits courts »,
- 5 388,76 € au Rucher de Noé pour le projet « Equipements et travaux pour la production de miel »,
- 1 864,45 € à L'herbier de la Vanoise pour le projet « Aide à l'installation agricole pour la production de plantes aromatiques et médicinales »,
- 1 860,70 € à Célia JACQUEMOT pour le projet « Equipements de la cuisine du refuge de Bellecombe ».

en précisant que les affectations de ces aides interviendront après un virement de 17 271,72 € de la nature analytique « subventions de fonctionnement partenaires privés » vers la nature analytique « subventions de fonctionnement autres groupements », dans l'opération 1999P261O048 - Leader 2014-2020 ;

- 10 000 € à l'association des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet « Evènement Bois dans le cadre de la SUEVA », au titre du programme de Coopération 2014-2020

en précisant que l'affectation de cette aide interviendra après un virement de 10 000 € de la nature analytique « subvention de fonctionnement partenaires privés » vers la nature analytique « subvention de fonctionnement associations », dans l'opération 1999P261O049 - Coopération 2014-2020.

#signature1#